

Handicap : La Caisse des Dépôts dévoile les six lauréats de l'appel à projet *ENVI – handicap & éducation*

Paris, le 17 janvier 2022

Au terme de l'appel à projets ENVI - handicap & éducation, qui s'est clôturé fin 2021, et après présentation de dix dossiers présélectionnés par les équipes de la Caisse des Dépôts en charge de l'instruction, le jury¹ a sélectionné six lauréats. Les projets sont tous des projets d'intérêt général répondant aux enjeux du handicap et de l'éducation inclusive, et présentant potentiellement une envergure nationale. Ils ont été sélectionnés en suivant une méthodologie rigoureuse (instruction, audition, harmonisation) fondée sur une évaluation des critères du cahier des charges et impliquant un collège d'une dizaine de personnes issues de trois départements de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.

Les six projets lauréats sont présentés ci-après et représentent une enveloppe de 396 000 euros au total.

- « **Ben le Koala** » : porté par l'association « Signe des Sens » soutenu à hauteur de 100 k€. Il s'agit d'aider l'association à développer de nouvelles vidéos gratuites « Ben le Koala » à destination des écoles maternelles. Pour rappel, Ben le Koala permet l'appropriation des apprentissages fondamentaux des enfants souffrant d'autisme, par mimétisme des gestes et des procédures décomposées.
- « **Cantoo Scribe** » : porté par la société « Cantoo » et soutenu à hauteur de 71 k€. La subvention vise à aider le développement du logiciel tout-en-un Cantoo scribe ; ce logiciel constitue une sorte de cahier numérique universel avec des outils intégrés pour la compensation des enfants atteints de troubles « dys » (dys orthographe, dys praxie, dys lexie, etc.) et leur permettant de suivre les cours à l'école élémentaire.
- « **Portail cartographique Musique et Handicap** » : porté par l'association « Réseau Nationale Musique et Handicap » et soutenu à hauteur de 25 k€. Il s'agit d'aider l'association à développer un prototype de portail cartographique de type dataviz, répertoriant, d'une part, les professionnels du handicap et de l'éducation (Institut médico éducatif, Institut d'éducation motrice, associations, etc.) et, d'autre part, les professionnels de la musique et des arts (musiciens, fabricants d'instruments de musique, salles de spectacles) afin de faciliter leur mise en relation et le partage des informations et des bonnes pratiques, tout en engageant les collectivités dans la mise à disposition des informations territoriales.
- « **Plug-in Cartable fantastique** » : porté par l'association « Le cartable fantastique » et soutenu à hauteur de 80 k€. Il s'agit d'aider l'association à développer un outil numérique gratuit se

¹ Ce jury était composé de :

- Jérémie Boroy - président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)
- Isabelle Bryon - déléguée ministérielle à l'école inclusive - Comité interministériel du handicap (CIH)
- Laure de la Bretèche - directrice déléguée des politiques sociales de la Caisse des Dépôts
- Nicolas Pazold - chargé de mission scolarisation à la direction de la compensation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Margault Phelip - directrice générale d'Impact Studio
- Céline Poulet - secrétaire générale, Comité interministériel du handicap

présentant sur la forme d'un plugg-in pour logiciel de traitement de texte (word, open office) et permettant de compenser les troubles du geste et du regard liés à la dyspraxie, pour faciliter la scolarité des enfants en situation de handicap.

- « **Entendons-nous bien** » : porté par l'association « Adèle de Glaubitz » et soutenu à hauteur de 80 k€. Il s'agit d'aider l'association à développer un prototype de serious game, se déroulant sous formes d'énigmes à résoudre sur une plateforme digitale ; pendant la résolution des énigmes, les utilisateurs expérimentent des obstacles liés à la malentendance et la surdité, afin de les sensibiliser sur ce handicap.
- « **Seed Crew** » : porté par la société « The seed crew » et soutenu à hauteur de 40 k€. Il s'agit d'aider la société à développer un jeu vidéo de sensibilisation au handicap : prototype de serious game, se déroulant sous formes d'énigmes à résoudre sur une plateforme digitale qui s'adresse à des collégiens. Le jeu vidéo met en scène un héros présentant un handicap spécifique ; il doit résoudre dix énigmes et surmonter les difficultés de son handicap (plusieurs handicaps sont proposés aux joueurs, qui ensuite sont amenés à débriefer entre eux des expériences de jeu.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale. Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** - 4 millions de pensionnés, soit un retraité sur 5 en France, et 7,4 millions de cotisants, retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.
- **la formation professionnelle** - Mon Compte Formation et Droit individuel à la formation des élus (Dif élus)
- **le handicap** - plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : 06 38 53 97 67 – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)